

## **Association Cerebral Vaud**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mars 2003 à la Fondation Renée  
Delafontaine au Mont sur Lausanne

La signature de la liste des présences, ainsi que la distribution des coupons de vote s'effectue à l'entrée par Mmes Calame et Vuagniaux et M. Despont.

### **1) Bienvenue, excusés**

Le président, M. Favez, ouvre l'assemblée à 20h 15 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 45<sup>ème</sup> assemblée générale. Il salue plus particulièrement : MM. Andreas Meuli, Président de l'Association Cerebral Suisse, Louis-Charles Finger, metteur en scène et Mesdames Denise Amoroso Secrétaire Générale de l'AVPHM et Deborah Brunner de Pro infirmis Vaud.

Il passe la parole à Mme Monique Seylaz qui nous souhaite la bienvenue de la part de M. Arthur Sauter, Directeur de la Fondation, qui n'a malheureusement pas pu se libérer.

La liste des personnes excusées est apparue sur le rétroprojecteur, elle totalise 36 personnes.

M. Favez propose d'observer une minute de silence en souvenir des personnes disparues.

MM. Bouverat et Venries sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 46 voix plus 3 invités.

### **2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2002**

Ce P.V. est à disposition dans la salle et a paru dans le « Contact » de juin 2002. Il est adopté avec précision qu'il y a eu 3 abstentions lors de l'élection du Président.

### **3) Rapports**

#### Rapport du président

En complément au rapport écrit adressé à tous les membres, M. Favez remercie et félicite tous les collaborateurs et bénévoles de la Ligue pour leur dévouement, leur motivation et leur travail effectué.

Il encourage les membres à récolter des signatures pour la pétition contre la réforme de la péréquation financière sociale ainsi que de voter favorablement à l'initiative en faveur des handicapés le 18 mai.

Il invite également les membres à s'investir pour notre Association et relève que le poste de délégué à l'Association Suisse sera à repourvoir en 2005.

#### Rapport du responsable des finances

M. Favez nous lit et nous commente le bilan qui montre un capital de Fr. 670'235.90 et le compte PP qui présente un excédent de charges de Fr.181'074.84.

L'augmentation des rétributions des accompagnateurs a passablement augmenté nos charges.

#### Rapport des vérificateurs des comptes

M. Mange lit le rapport de vérification et déclare la comptabilité exacte; il remercie Mme Vuagniaux pour la bonne tenue des comptes et invite l'assemblée à les approuver et à en donner décharge à la caissière et au Comité.

M. Mange annonce à l'assemblée qu'il se retire de l'organe de vérification des comptes après 16 ans de bons et loyaux services. Il reçoit un présent en remerciement de son dévouement.

#### Rapports des activités de la Ligue

Ces rapports ont été joints à la convocation sous forme de fascicule.

## Les camps

M. Caffaro relève que les camps c'est : 4 destinations, 68 personnes encadrant 58 vacanciers soit 126 personnes pour un total de 567 jours de vacances, mais encore 17'960 heures de travail qui correspondent à 9 ans de pratique professionnelle, sans compter les heures de bénévolat du comité et celles du secrétariat... Chaque journée coûte Fr. 428.--, c'est montrer combien notre Association s'investit dans les camps.

Proportionnellement, les dérapages sont rares. Nous déployons toute notre énergie pour les éviter et déplorons sincèrement ceux qui pourraient arriver.

C'est avant tout 40'000 heures de plaisir et de satisfaction et nous remercions tout le monde pour la confiance accordée.

## La formation

M. Calame explique que le but de la formation obligatoire est :

- d'offrir des conditions optimales de confort, de sécurité, de respect;
- de donner les moyens aux accompagnateurs pour être à l'aise avec la personne dont ils ont la responsabilité;
- d'harmoniser la formation et permettre l'échange au sein de nos différentes activités;
- de répondre aux exigences de qualité auxquelles nous sommes soumis.

## Club des 1000

M. Favez lit la lettre reçue du Président de la Fondation Echaud confirmant l'abandon, par le Conseil de Fondation, du projet de construction « Yverdon-Bureau RDR » tout en spécifiant que diverses recherches sont en cours car les besoins demeurent pour la fin de la décennie si ce n'est pas avant.

Le Groupe de Travail a décidé de continuer la recherche de fonds avec les opportunités qui se présenteraient tout en gardant à l'esprit la nécessité de trouver des nouveaux membres dès qu'un tel projet se réaliserait.

## Groupe des Jeunes

Le poste du responsable a été réévalué. Il passera de 50 à 30%. Mme Demierre s'inquiète des conséquences de cette modification. M. Favez lui explique que ce poste avait été augmenté à 50% dans le but d'offrir plus d'activités et d'étoffer le Groupe. Cette démarche n'ayant pas remporté le succès escompté, un 30% est suffisant pour assumer les tâches de responsable.

### **4) Fixation des cotisations**

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est accepté selon proposition du Comité.

### **5) Budgets 2003 – 2004**

M. Favez nous présente et nous commente les budgets 2003 et 2004. M. Fuentes trouve ces budgets un peu optimistes et il pense que ce ne sera pas possible de les respecter.

### **6) Approbation des comptes, des budgets et des rapports**

Ceux-ci sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité, hormis une voix contre les budgets.

### **7) Nominations statutaires**

Le Comité et son Président sont réélus par acclamations.

#### c) Des vérificateurs des comptes

MM. Bodenmann et Fontannaz continuent à fonctionner par tournus. M. Moradpour est proposé pour remplacer M. Mange.

L'assemblée ratifie toutes ces nominations.

## 8) Divers et propositions individuelles

Les nouveaux statuts ont été joints à la convocation. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 21h 40, le Président remercie les participants.

Monsieur Louis-Charles Finger nous présente son film « Le jardin des tempêtes » que nous visionnons ensuite avec plaisir. Chacun est invité à partager une collation.

Association Cerebral Vaud

Le Président

La secrétaire

J.-J. Favez

F. Hausammann

Ecublens, le 4 avril 2003